

Nyons, le 30 octobre 2024

A l'attention des
Conseillers communautaires

SECRETARIAT DES ASSEMBLEES

Dossier suivi par : Sandrine LAVALLEZ

Tél : 04 75 26 51 39 / 06 44 32 63 66

Courriel : s.lavallez@cc-bdp.fr

Objet : Convocation au Conseil communautaire

Madame la Conseillère communautaire,
Monsieur le Conseiller communautaire,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine séance du Conseil communautaire qui aura lieu le :

Mardi 5 novembre 2024 à 18 heures
A la Salle des fêtes de La Palun à Buis-les-Baronnies

En début de séance :

Bilan d'Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale (ISDPAM) par le Président Nicolas GERARD

Point d'avancement sur les deux projets de ZAE (Buis-les-Baronnies et Nyons) et information sur les conséquences sur l'activité économique suite à la fermeture de la RD94 pendant les travaux, par le Vice-Président Jean-Jacques MONPEYSEN

Bilan des services communs ADS et Archives par le Vice-Président Jean-Michel LAGET

Présentation de Sophie AMOUROUS, chargée de mission du Contrat local de santé et des axes thématiques du CLS validés par l'ARS, par les Vice-Présidents en charge de ce dossier, Pascale ROCHAS et Eric RICHARD

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour et les rapports.

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie d'agréer, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Thierry DAYRE

